

Le temps d'après, Règles de vie à l'atelier de poterie

JUIN
2020

La condition impérative pour assister au cours de poterie est le port du masque

PREVOIR A L'AVANCE

Je viens avec mon **KIT PERSONNEL** :

- 1 bassine de 20/25 cm de diamètre environ,
- 2 chiffons pour les outils de poterie,
- 1 serviette pour m'essuyer les mains,
- 1 petite éponge souple pour la poterie et 1 grosse éponge pour le nettoyage,
- Mon gel hydro-alcoolique ou équivalent

Facultatif : vos outils personnels

ARRIVEE

Une personne entre à la fois.

Je pose mon sac dans l'un des bacs à effets personnels situés à l'entrée,

Je récupère ma terre qui est dans le congélateur et je me lave les mains après et/ou je récupère mon travail en cours sur les étagères.

Je m'installe à l'une des places libres en attendant mon tour pour aller remplir ma bassine d'eau et j'en profiterai pour me laver les mains en début de séance.

LES OUTILS ET ESPACES COMMUNS

Les outils de l'atelier devront être lavés avant d'être remis en place. Si vous prêtez vos outils personnels, il faudra les laver avant et après. Quand vous vous lavez les mains, n'oubliez pas de laver également le robinet.

CHACUN SE DEPLACE A TOUR DE ROLE

J'ai besoin d'utiliser la table de battage, d'aller chercher un outil, de me rendre à l'évier ou aux toilettes : dès que je dois me déplacer je préviens les autres et j'attends mon tour si nécessaire.

POUR LE BIEN DE TOUS.....

Je n'oublie pas mon masque. J'applique les gestes barrières et je me lave les mains. Je suis responsable de mon kit personnel et je repars avec.

LA SEANCE EST TERMINEE

Je nettoie mes outils, j'emballe mon argile et la range. Je nettoie mon tour ou ma table. Je laisse mes pièces sur la table.

A tour de rôle, je vais vider ma bassine et me lave les mains en fin de séance.